

SUNRISE FILMS PRESENTE

BERNOÛT MAGIMEL

L'AVOCAT

UN FILM DE
CÉDRIC ANGER

GILBERT MELKI AÏSSA MAÏGA ERIC CARAVACA SAMIR GUESMI

OLIVIER LOUSTAU BARBET SCHROEDER

Produit et coproduit par SUNRISE FILMS, coproduit par CÉDRIC ANGER et par les sociétés de production suivantes : SUNRISE FILMS, CÉDRIC ANGER, ERIC CARAVACA, SAMIR GUESMI, OLIVIER LOUSTAU, BARBET SCHROEDER. Réalisé par CÉDRIC ANGER. Avec BENOÛT MAGIMEL, GILBERT MELKI, AÏSSA MAÏGA, ERIC CARAVACA, SAMIR GUESMI, OLIVIER LOUSTAU, BARBET SCHROEDER. Musique de Yannick Nézet-Spina. Montage : Olivier Loustau. Costumes : Barbet Schroeder. Directeur de la photographie : Eric Caravaca. Production exécutive : Gilbert Melki. Production : Cédric Anger. Coproduction : Eric Caravaca, Samir Guesmi, Olivier Loustau, Barbet Schroeder. Distribution : M6. © 2011 M6. Tous droits réservés.

Logo M6, Canal+, Canal, M6+1, M6+2, M6+3, M6+4, M6+5, M6+6, M6+7, M6+8, M6+9, M6+10, M6+11, M6+12, M6+13, M6+14, M6+15, M6+16, M6+17, M6+18, M6+19, M6+20, M6+21, M6+22, M6+23, M6+24, M6+25, M6+26, M6+27, M6+28, M6+29, M6+30, M6+31, M6+32, M6+33, M6+34, M6+35, M6+36, M6+37, M6+38, M6+39, M6+40, M6+41, M6+42, M6+43, M6+44, M6+45, M6+46, M6+47, M6+48, M6+49, M6+50, M6+51, M6+52, M6+53, M6+54, M6+55, M6+56, M6+57, M6+58, M6+59, M6+60, M6+61, M6+62, M6+63, M6+64, M6+65, M6+66, M6+67, M6+68, M6+69, M6+70, M6+71, M6+72, M6+73, M6+74, M6+75, M6+76, M6+77, M6+78, M6+79, M6+80, M6+81, M6+82, M6+83, M6+84, M6+85, M6+86, M6+87, M6+88, M6+89, M6+90, M6+91, M6+92, M6+93, M6+94, M6+95, M6+96, M6+97, M6+98, M6+99, M6+100.



GRUPE M6



SUNRISE FILMS

présente

L'AVOCAT

Un film de CÉDRIC **ANGER**

Avec

BENOÎT **MAGIMEL**, GILBERT **MELKI**, AÏSSA **MAIGA**
ERIC **CARAVACA**, SAMIR **GUESMI**,
OLIVIER **LOUSTAU** et BARBET **SCHROEDER**

Durée : 1h40

SORTIE NATIONALE LE 26 JANVIER 2011

Photos téléchargeables sur www.snd-films.com

DISTRIBUTION

SND DISTRIBUTION
89, avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél : 01 41 92 66 66

RELATIONS PRESSE

André-Paul Ricci - Florence Narozny
6, place de la Madeleine 75008 Paris
Tél : 01 40 13 98 09 / 01 49 53 04 20
apricci@wanadoo.fr
florence.narozny@wanadoo.fr



SYNOPSIS

Tout juste reçu au barreau, Léo est un avocat promis à un grand avenir. Les clients ne manquent pas de faire appel à son talent inné pour le droit des affaires. Mais les apparences sont trompeuses, et Léo découvre derrière une des entreprises qu'il défend la réalité d'une organisation criminelle. Bientôt, son sulfureux client l'entraîne dans l'illégalité la plus grande et une spirale de danger et de violence se referme sur lui. Léo doit décider : comment sauver sa vie sans trahir son client.

Rencontre avec **CÉDRIC ANGER** scénariste et réalisateur

Qu'est-ce qui vous a donné l'envie d'écrire et de réaliser ce sujet ?

D'abord des histoires, réelles, d'avocats pris dans ce type de situations que me racontait un de mes meilleurs amis, Jean-François Leforsonney, avocat lui-même et par ailleurs consultant pour le scénario. Il me parlait de ses débuts à Marseille et de la manière dont il avait parfois été approché par des types mouillés dans des affaires de drogue et de prostitution. Il m'expliquait la façon dont les voyous vampirisaient leurs avocats. Lui-même avait parfois été confronté à ce type de situation, et plutôt que de se retrouver dans la peau de Léo dans le film, il avait démenagé et s'était spécialisé dans d'autres domaines juridiques pour leur échapper.

Mais d'autres de ses confrères n'ont pas eu cette prudence. Certains ont fini par trahir leurs clients encombrants, prenant le risque de rompre le secret professionnel et de s'exposer à l'interdiction d'exercer leur métier. Quoi qu'il ait fait, même si votre client vous

fait vivre un cauchemar, l'avocat n'a pas le droit de divulguer ce qu'il sait pour s'en défaire. D'autres sont restés loyaux et se sont retrouvés à porter les valises, sortant complètement de leur rôle de conseil. Toutes ces histoires me semblaient être une excellente base pour un film et pour se lancer dans l'écriture. Par la suite, j'ai rencontré d'autres avocats, dont Pascal Garbarini, qui nous a aidés, Benoît et moi, sur plusieurs aspects du métier, notamment la plaidoirie.

Votre film ne se borne pas seulement à l'aspect avocat/voyou...

Un point m'intéressait particulièrement. On trouve fréquemment chez les jeunes avocats, souvent marqués par des films comme LA FIRME ou les bouquins de John Grisham, le désir d'être en quelque sorte des personnages de fiction, des héros. J'ai constaté que beaucoup, après des débuts ennuyeux, choisissent le pénal et appellent de leurs vœux les « gros clients » – un peu comme lors de l'écriture du PETIT LIEUTENANT de Xavier Beauvois, nous avons rencontré des flics qui choisissaient la police judiciaire à Paris parce que c'est là qu'il y a de belles affaires plutôt qu'un petit poste en province. Au lieu d'endosser un rôle de pur conseil juridique, certains seront attirés par des clients sulfureux, même dangereux, avec l'espoir d'échapper à la monotonie de leur métier. Cette envie les entraîne parfois vers des situations dont ils ne savent plus comment sortir. C'est ce qui arrive à Léo. Il s'ennuie et

attend du métier d'avocat qu'il le plonge dans la fiction, le danger. Comme me l'a dit Jean Douchet lorsqu'il a vu le film : au fond, c'est lui qui nourrit l'histoire.

Vous parlez de volonté d'être un héros, mais il est aussi question d'idéalisme...

Ou plutôt de la perte de l'idéalisme. Le personnage principal de mon histoire, Léo, confie au début du film qu'au départ, on arrive dans le métier avec cette volonté de justice, cette envie de défendre la veuve et l'orphelin, mais qu'ensuite, on est assez vite rattrapé par le cynisme de la profession. C'est inhérent au métier d'avocat : il doit être du côté de son client. Il n'est pas là pour défendre la justice – comme peut le faire un juge – mais pour le défendre, lui. Il arrive alors à des raisonnements intelligents mais parfois cyniques, d'une totale mauvaise foi. Un avocat me répétait souvent cette phrase qu'il trouvait emblématique de son métier : « Il a tué son père, il a tué sa mère : vous n'allez pas condamner un orphelin ! ».

Votre personnage, qui bénéficie du capital de sympathie que génère Benoît, donne l'impression de céder sciemment à des compromissions et à un engrenage dont il va ensuite prendre toute la mesure... L'histoire de Léo est celle d'un gâchis. Ce jeune homme a du talent, il plaide bien, mais – et c'est essentiel pour moi – il n'a plus comme auparavant la possibilité de plaider quatre heures durant en construisant son argumentaire de manière très

littéraire, en le développant de façon très théâtrale, comme c'était encore le cas voilà quelques années. Les tribunaux sont engorgés, les avocats d'aujourd'hui ont donc moins de temps pour convaincre et plaider, ils doivent frapper fort et vite. Le tribunal n'est plus une scène, c'est un ring. Léo possède ce talent-là. Il pourrait s'affirmer comme un excellent avocat pénaliste. Pourtant, par fascination pour l'argent et un certain mode de vie, par un désir de vivre des situations fortes, il cède aux tentations. Manipulé par Vanoni, il va perdre le contrôle et n'aura une chance de s'en sortir qu'en cédant à une autre manipulation : celle de la police. Se jeter dans un piège pour s'en libérer d'un autre.

Votre film présente les situations à hauteur d'homme, avec réalisme. Pouvez-vous expliquer ce choix ?

L'idée était d'ancrer le film dans la réalité du travail d'avocat, de leur décor, avec les problèmes qui se posent. Les rapports aux clients, l'argent, la compromission, le secret, le fait que Léo choisisse d'être avocat de ce milieu, tout cela finit par créer un conflit entre cette ambition individuelle et l'idée de construire un couple. C'est le dilemme entre réussir sa vie intime et assouvir ses ambitions. Et dans le cas de Léo, les menaces finissent par rejaillir sur son foyer.

Je souhaitais aussi aborder les trafics qui sont réellement ceux de notre époque. Les organisations criminelles s'adaptent, et s'emparent des marchés qui

gènèrent d'énormes revenus lorsqu'ils sont pervertis. Le trafic des déchets est aujourd'hui hyper important. Ce n'est pas un fantasme, c'est une réalité discrète mais concrète. Pas besoin de situer l'action dans un pays étranger, cela se passe aussi chez nous. On cible l'Italie pour ce type d'activités, surtout depuis GOMORRA, mais pendant que l'on tournait, plusieurs affaires de ce type ont eu lieu en France, et dans diverses régions. Pourquoi ne pas le montrer ? Il n'y a pas eu qu'un film sur le trafic de drogue, il n'y aura pas qu'un film sur le trafic des déchets. C'est l'activité numéro un aujourd'hui des organisations criminelles.

Dans votre volonté de mise en scène, on est au plus près des personnages, on les entend penser, on les voit hésiter, mais sans tentative d'esthétisation du crime...

Mon premier film, LE TUEUR, était d'apparence beaucoup plus stylisée. Comme l'action y était sans cesse différée, la mise en scène jouait davantage son rôle d'entraînement. Pour L'AVOCAT, mon idée était d'être vraiment au plus près des acteurs, d'avoir un regard direct et humain sur les personnages. Pas de pyrotechnie, pas de bluff, je voulais tester ma capacité à rester à hauteur d'homme et retrouver un peu du charme que j'aime dans le cinéma américain de série des années 40/50, très ancré socialement, avec des films très réalistes, où la mise en scène colle à l'histoire.

Comment avez-vous choisi vos comédiens ?

Mon premier travail dans le cinéma a été d'écrire le scénario de SELON MATTHIEU, réalisé par Xavier Beauvois, et dans lequel jouait Benoît Magimel. C'est là que je l'ai rencontré. Je l'ai revu pendant le tournage d'un autre film et je lui ai parlé du sujet. Dès le départ, j'ai pris le risque d'écrire pour lui, sans savoir s'il accepterait ce scénario. Je lui avais raconté le postulat de départ. Nous nous sommes revus et – à mon grand soulagement – il a beaucoup aimé le scénario.

Sa fascination pour le monde des voyous, commune à de nombreux acteurs, était une des raisons qui m'avaient donné envie de travailler avec lui sur ce personnage, car je savais que cet aspect-là pouvait le toucher. J'aime Benoît pour tout ce qu'il arrive à faire passer avec une grande économie d'effets. Il joue sans coquetterie. Parfois, sur le plateau, je me demandais si on comprenait assez les émotions ou les peurs du personnage. Mais il suffit de regarder les rushes pour se rendre compte que tout est là. Benoît dégage une intensité, une densité très particulière. Et il est précis.

Gilbert Melki jouait déjà dans mon premier film. Il n'a pas du tout le même style de jeu que Benoît, il est plus dans la proposition que dans l'économie, et cela permet pour Vanoni d'avoir en quelque sorte un voyou « qui joue les voyous ». Je ne voulais pas du voyou sentimental, le genre gangsters qui se regardent dans les yeux et se promettent plein de choses. Il ne fallait pas non plus tomber dans l'excès inverse des gangsters stupides,

idiots. Gilbert donne à son personnage une réalité quotidienne, il a des enfants, peut être sympathique mais aussi nerveux et violent si besoin. Toute la bande qui gravite autour de lui est triviale ; au fond, ces mecs-là s'ennuient, c'est un peu comme pour Léo, et sont beaucoup plus quotidiens qu'on ne pourrait le croire. De toute façon, ne pas avoir l'air de voyous est pour eux le seul moyen de durer un peu.

J'avais vu Aïssa Maïga dans BAMAKO. Benoît avait lui aussi le désir de travailler avec elle ; nous étions tous d'accord sur une chose : que le personnage interprété par Aïssa ne traîne pas avec elle toute une histoire sociale sous le simple prétexte qu'elle est black. Eve, son personnage, est a priori originaire d'un milieu social supérieur à celui de Léo. C'est la société française d'aujourd'hui, point. Ce qui comptait pour moi était que le personnage soit surtout représentatif des clichés que Léo a dans la tête concernant son couple : il ne se voit qu'avec une très belle fille. Ça fait partie de tous ces signes conventionnels de Léo, qui sont comme autant de panneaux de signalisation de l'idée qu'il se fait de son parcours.

Quant à Barbet Schroeder, Benoît et lui ont déjà fait un film ensemble et je pouvais me servir de leur relation, non pas de maître à élève, mais de metteur en scène à acteur. Je tenais beaucoup à ce que ce rôle soit interprété par un metteur en scène, car ce film est pour moi l'histoire de quelqu'un qui se fait manipuler et « mettre en scène ». Il décide assez peu de son

mouvement, son action lui est dictée par les autres. Les voyous dans un premier temps, les flics dans un deuxième. En plus, Barbet a réalisé plusieurs films sur l'aspect « mise en scène » de la justice, dans la fiction comme dans le documentaire.

Dans certaines scènes, vos comédiens vous ont-ils emmené plus loin que ce que vous aviez envisagé ?

Les comédiens surprennent tout le temps, cela fait partie du plaisir ! Comme la contradiction. Je donne une direction qui est la traduction de ce qui est écrit dans le script, mais j'aime laisser aux acteurs la possibilité des initiatives. Je leur dis ce que je veux obtenir, mais les bons acteurs surprennent en vous faisant atteindre le résultat espéré par des voies que vous n'aviez pas prévues. C'est ce qu'il faut essayer d'obtenir. Mais tout cela n'est pas théorique, ça se fait ou pas sur le moment. Il n'y a pas de règles. Quelqu'un comme Eric Caravaca, qui joue le flic, est très précis sur le texte, c'est une de ses forces, ce qui était très important pour ce personnage qui manipule Léo par la parole, le mensonge même parfois, car rien ne dit qu'il a femme et enfant ou que d'autres flics sont « en planque » dans les chambres d'hôtel voisines.

Comment s'est déroulé le tournage ?

Nous avons tourné 35 jours, dont la moitié à Montpellier, où l'action est censée se dérouler. Même si le climat et

l'univers de la ville sont perceptibles, je ne souhaitais pas insister dessus pour que l'histoire dépasse sa localisation. Montpellier le permet, car la ville et les environs proposent une vraie variété d'ambiances.

En tant que metteur en scène, je travaille évidemment en fonction de ce que j'ai envie d'obtenir, mais aussi en m'adaptant autant que possible au rythme des comédiens et à leur façon de travailler. Par exemple, Benoît n'aime pas tellement répéter ni traîner sur le plateau. Il vient pour la prise, l'intensité de la prise, et repart. Gilbert aime rester sur le plateau, détendu, au contact de l'équipe. S'il y a des incertitudes, nous les réglons en tête à tête, mais ce qui compte est d'harmoniser ce que je cherche à obtenir et leur rythme propre. A chaque nouvelle prise, pour qu'elles ne se ressemblent pas, on apporte des petits changements. Le jeu d'un acteur est comme une petite flamme qui va expirer : vous y jetez un peu d'essence ou de pétrole et elle repart.

Savez-vous ce que ce film représente pour vous ? Vous a-t-il appris des choses sur vous-même, votre envie de cinéma ?

Mon film précédent était un film d'hiver, peu bavard, où l'action était en permanence différée. À l'inverse, celui-ci est un film d'été, fait sur la parole, une course permanente. Je ne souhaite pas non plus me spécialiser dans le film criminel, mais il me semblait amusant de montrer deux films de genre qui forment un peu un diptyque, « le tueur

et l'avocat ». On fait un film sur une figure qui devient, ou non, un personnage avec des failles, une existence. Nous avons montré le film à de grands avocats pénalistes et à des juges. Tous estiment qu'il devrait être projeté dans les écoles d'avocats parce qu'il expose exactement les dangers auxquels ceux-ci peuvent être soumis. Quand le matériau de départ du film vous est extérieur, c'est un soulagement que l'on vous dise que les rapports avocat/client, avocat/flic et les dilemmes auxquels ils peuvent être soumis étaient présentés avec justesse.

Aujourd'hui, le statut de l'avocat a changé. Il n'est plus le notable respecté exerçant une profession prestigieuse. Il n'y a rien à regretter. Pour le pire et le meilleur, les rapports se sont durcis, plus tendus, plus nerveux. C'est aussi cette réalité-là de ce métier qu'il fallait montrer. Et le cynisme de l'époque. Léo fuit le quotidien et essaie d'être à la hauteur de ce qu'il croit être un personnage de cinéma, mais quand ça devient trop chaud, il se lave et se refait une virginité par la trahison. Il n'y a pas de morale là-dedans et tant mieux ; je ne voulais pas le punir, le faire mourir. A la fin du film, il retrouve l'ennui initial. Il a gâché son talent et n'a plus qu'à vivre la vie d'un avocat fantôme.

Qu'espérez-vous apporter au public ?

C'est une question que je ne me pose pas en ces termes. Je vois beaucoup de films, en salles ou autres, je raisonne en spectateur et essaie de faire des films que j'ai envie de voir. Tout simplement. Après, reste à espérer que ce désir sera partagé.

Rencontre avec **BENOÎT MAGIMEL** Interprète de Léo

Comment avez-vous rejoint ce projet ?

J'avais rencontré Cédric Anger sur le film de Xavier Beauvois, SELON MATTHIEU, où il était scénariste. Nous avons sympathisé. J'avais apprécié son regard sur le cinéma, et en grands fans de Jean-Pierre Melville, nous avons beaucoup parlé. On avait bien accroché. Après cela, j'ai suivi sa carrière et j'ai vraiment été très heureux quand il est venu me proposer son film.

Comment avez-vous approché votre personnage ?

Je l'ai d'abord abordé professionnellement, en allant au tribunal de grande instance de Paris voir plaider un avocat qui m'a été présenté par le réalisateur Jérôme Salle, maître Garbarini, un spécialiste très réputé du droit pénal. J'ai assisté à plusieurs de ses plaidoiries. Ce fut une vraie source d'inspiration pour certains aspects de mon rôle.

Vous jouez face à Gilbert Melki. Quel regard portez-vous sur lui ?

Gilbert est toujours étonnant. Dans sa façon de travailler,

je trouve que c'est un acteur très anglo-saxon. Il offre à la fois une exubérance, une discrétion et une simplicité que j'apprécie vraiment. Je lui ai beaucoup envié son rôle pendant le tournage parce que j'adore les rôles de voyous. Son personnage me plaisait énormément et Gilbert y est excellent.

Comment avez-vous travaillé avec Cédric Anger ?

Très facilement. Cédric était très à l'aise avec la mise en scène et son scénario. Il a toujours été ouvert aux propositions de ses comédiens, très à l'écoute. Je pense qu'il a toutes les qualités pour devenir un grand metteur en scène.

J'aime beaucoup son film. Cela fait du bien de voir ce genre de cinéma, surtout dans l'univers français. C'est un vrai moment de cinéma, un film large.

Comment expliquez-vous que votre personnage, Léo, se compromette, alors qu'il est loin d'être stupide ?

Il est malheureusement fasciné par un milieu, comme beaucoup d'avocats qui ont défendu de grands voyous. Ces avocats n'ont pas tous la même dimension, certains ont plus de classe que d'autres, mais l'argent, les filles, la belle vie et tout ce que dégage ce personnage le tente. Il y a quelque chose de l'ordre du mythe et de la fascination. Je pense que c'est un film qui peut servir de mise en garde. Il vaut mieux éviter de s'acoquiner avec ce genre de clients parce que quand on commence les compromis avec

eux, il devient très difficile d'en sortir. Quand on joue avec le feu, on finit toujours par se brûler.

La situation lui échappe et il se retrouve pris dans un engrenage...

Léo se retrouve pris au piège. Il est dépassé. Quand on a décidé de défendre quelqu'un, on le défend jusqu'au bout, et quand vous trahissez un client vous êtes rayé du barreau, plus personne ne peut vous faire confiance. Vous pouvez mettre la clé sous la porte et vous inscrire au chômage. Léo ne pensait pas que l'escalade serait si rapide et si impliquante. Il espérait défendre un type avec des activités plus ou moins illégales, mais il n'imaginait pas que cela irait aussi loin. Il va se retrouver face à un problème de moralité. Il va prendre conscience qu'en agissant ainsi, il va à l'encontre de ses valeurs et de ses intérêts profonds. Quand on devient avocat, on rêve de grandes causes, d'un idéal de justice. Il est donc assez triste de voir un avocat sombrer comme il le fait.

Vous sentez-vous proche de votre personnage ?

Nous sommes assez différents, même s'il peut m'arriver de mettre des costumes à rayures et d'aimer ça ! Contrairement à Léo, je n'ai pas eu à trahir pour m'en sortir, mais je ne donne aucune leçon – la vie est longue.

Selon vous, qui sont les meilleurs acteurs ? Les comédiens ou les avocats ?

Certains pensent que c'est un peu le même métier. J'ai rencontré des magistrats qui trouvaient que les acteurs et les avocats étaient très différents, mais je pense qu'il y a une notion de présence qui compte. J'ai vu plaider plusieurs avocats, dont maître Garbarini, que j'apprécie beaucoup. Avec d'autres, parfois, il ne se passe rien, c'est vide, on ne comprend pas, ça manque de présence. A mon avis, s'il existe un lien entre l'avocat et l'acteur, c'est la présence.

Rencontre avec **THOMAS KLOTZ** Producteur

Quel est votre parcours jusqu'à L'AVOCAT ?

J'avais déjà produit le premier long de Cédric Anger, LE TUEUR, sorti en 2008, ainsi que le film d'Amanda Sthers, JE VAIS TE MANQUER.

Cédric et moi sommes associés, j'ai donc très vite été au courant du projet. C'est un sujet dont il me parlait déjà avant de faire LE TUEUR. Si je me souviens bien, la première version du scénario date de 2002 ou 2003, c'est donc une histoire qu'il porte depuis longtemps. Etant moi-même un ancien étudiant en droit, je suis particulièrement intéressé par le monde de la justice et des avocats.

C'est très naturellement que nous avons commencé à travailler sur cette idée. Je pense que L'AVOCAT n'aurait pas pu être un premier film, c'était un peu trop ambitieux à monter, surtout de manière indépendante, et il nous manquait encore l'expérience que nous a apportée LE TUEUR.

Comment résumeriez-vous L'AVOCAT ?

C'est l'histoire d'un jeune avocat qui se perd dans le regard qu'il porte sur son client. Il franchit la ligne qui sépare son métier d'avocat et l'illégalité, ce qui est plutôt gênant puisqu'il vient de commencer dans la profession. C'est le parcours de quelqu'un qui transgresse les règles du métier mais qui en plus, n'a pas non plus l'aplomb pour être un voyou. Quand il comprend cela, il veut faire machine arrière, mais il est trop tard. Il est pris dans un engrenage dont on ne sort pas indemne.

En quoi le film va-t-il intéresser le public ?

Le succès des séries et des films qui mettent en scène cet univers prouve que le public apprécie. Au-delà du contexte, très fort et très pertinent, il s'agit aussi du parcours d'un homme face à lui-même. Benoît Magimel campe un personnage auquel on s'attache malgré ses erreurs, et on a envie de savoir comment il va s'en sortir. Je crois que c'est une combinaison qui peut intéresser et toucher beaucoup de monde.

FILMOGRAPHIE

Cédric ANGER

Cedric Anger, 35 ans, scénariste pour Xavier Beauvois (SELON MATTHIEU, LE PETIT LIEUTENANT), Werner Schroeter (DEUX). 1 court-métrage : "NOVELA" puis "LE TUEUR" (LM, 2008). "L'AVOCAT" est son deuxième long-métrage.

Benoît MAGIMEL

Tournage en janvier 2011

DES VENTS CONTRAIRES, Jalil LESPERT

2010 FORCES SPECIALES, Stéphane RYBOJAD

L'AVOCAT, Cédric ANGER

MON POTE, Marc ESPOSITO

TOY STORY 3 (voix française), Rôle de KEN

2009 LES PETITS MOUCHOIRS, Guillaume CANET

SANS LAISSER DE TRACES, Grégoire VIGNERON

Gilbert MELKI

Depuis LE TUEUR (2007), le premier film de Cédric Anger, Gilbert Melki a tourné dans :

Tournage en 2011

LA VÉRITÉ SI JE MENS 3, Thomas Gilou

2009 LE MAC, Pascal Bourdiaux
L'AVOCAT, Cédric Anger

2008 LARGO WINCH, Jérôme Salle
COMPLICES, Frédéric Mermoud

FICHE ARTISTIQUE

Léo Demarsan

Paul Vanoni

Eve

Le flic

Ben Corey

Jacques Meco

Richard Lauro

Benoît MAGIMEL

Gilbert MELKI

Aïssa MAIGA

Eric CARAVACA

Samir GUESMI

Barbet SCHROEDER

Olivier LOUSTAU

FICHE TECHNIQUE

Ecrit et réalisé par

Producteur

Image

Montage

Musique

Décors

Costumes

Son

Direction de Production

Assistante réalisateur

Scripte

Cédric ANGER

Thomas KLOTZ

Guillaume SCHIFFMAN, AFC

Simon JACQUET

Grégoire HETZEL

Antoine PLATTEAU

Marielle ROBAUT

Olivier SCHWOB

Pierre ANDRE

Marc DOISNE

Sybille NICOLAS-WALLON

Alexandra DENNI

Mathilde VALLET







GROUPE M6

89, AVENUE CHARLES-DE-GAULLE

92 575 NEUILLY-SUR-SEINE

TÉL : 01 41 92 66 66